Mis en ligne le 4 avril 2024,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Général des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-6-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 28 mars 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 21

Date de convocation : 15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur José CORREIA DOS SANTOS donnant pouvoir à Gérald CANTOURNET, Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET donnant pouvoir à Monsieur Brahim SAADI.

Monsieur Xavier HEDOU est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-7.5-048

Attribution des subventions aux associations locales pour l'exercice 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'au Budget primitif 2024 de la Commune, des crédits ont été prévus au chapitre des subventions.

Messieurs les Adjoints à l'Animation de la vie locale, à la Culture et au patrimoine et au Sport et à la Jeunesse présentent la répartition ci-dessous :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Associations	Montant attribué
ACCA La Saint Hubert de Tullins-Fures	300,00 €
Ar'Scène	1 000,00 €
Association Cécile Descamps	1 200,00 €
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	300,00 €
Association des Jeunes de la Cressonnière - AJC	1 000,00 €
Association Familiale de Tullins-Fures	700,00 €
Bagad Menez Gwenn	500,00 €
CAP'Tullins	2 000,00 €
Chépy Terra (anciennement ArtChépy)	1 500,00 €
Chépy Terra – Partenariat Festival musique celtique	11 000,000 €

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-6-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

Compagnie Attrape-Lune	1 000,00 €
Club Philatélique de Tullins-Fures	300,00 €
Comité pour la sauvegarde de l'Église Saint-Laurent des Prés	1 500,00 €
Entrez Libre	1 255,00 €
FNACA – UMAC	300,00 €
La Note qui bouge	800,00 €
Les amis du Vieux Tullins	1 000,00 €
Livres Voyageurs	250,00 €
Mémoire et Patrimoine de Fures et Tullins	200,00 €
Miss Excellence Rhône Alpes	1 000,00 €
MJC du Pays de Tullins	161 000,00 €
Ouled-Driss Tullins	500,00 €
Passiflore	5 700,00 €
S. Eau S. Environnement - Sécurité de Tullins	400,00 €
Total	**194 705,00 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	Montant attribué
Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) - Union Pêcheurs Tullins-Fures	850,00 €
Aïkido Koyama Tullins	650,00 €
Amicale Sportive de Tullins Fures Basket Ball	14 000,00 €
Association Sportive de Tullins Fures Football	6 800,00 €
Association Sportive du Collège Condorcet	1 000,00 €
Club Spéléo Canyon Tullins	300,00 €
Coureurs du Monde en Isère - CMI	8 700,00 €
Hypocamp'club Natation	3 400,00 €
Japan Karaté Tullins Fures	1 300,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers Tullins	950,00 €
Judo Club Tullins Fures	2 300,00 €
La Vaillante Tullinoise	5 000,00 €
Pétanque Club Tullins Fures	500,00 €
Rugby Touch Tullins	1 000,00 €
Tennis Club Tullins	5 500,00 €
TUF Volley	600,00 €
Union Athlétique Tullins Fures Rugby	12 300,00 €
Union Cycliste Tullins Fures	400,00 €
Total	**65 550,00 €**

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-6-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

Le Conseil municipal après avoir délibéré attribue les subventions suivantes :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Associations	Montant attribué	Vote
ACCA La Saint Hubert de Tullins-Fures	300,00 €	Unanimité
Ar'Scène	1 000,00 €	Unanimité
Association Cécile Descamps	1 200,00 €	Unanimité
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	300,00 €	Unanimité
Association des Jeunes de la Cressonnière - AJC	1 000,00 €	Unanimité
Association Familiale de Tullins-Fures	700,00 €	Unanimité
Bagad Menez Gwenn	500,00 €	Unanimité ; 1 élue ne participant pas au vote : Dolores ADAMSKI
CAP'Tullins	2 000,00 €	Unanimité
Chépy Terra (anciennement ArtChépy)	1 500,00 €	Unanimité
Chépy Terra – Partenariat Festival musique celtique	11 000,000 €	Unanimité
Compagnie Attrape-Lune	1 000,00 €	Unanimité
Club Philatélique de Tullins-Fures	300,00 €	Unanimité
Comité pour la sauvegarde de l'Église Saint-Laurent des Prés	1 500,00 €	Unanimité
Entre Libre	1 255,00 €	Unanimité
FNACA – UMAC	300,00 €	Unanimité
La Note qui bouge	800,00 €	Unanimité
Les amis du Vieux Tullins	1 000,00 €	Unanimité
Livres Voyageurs	250,00 €	Unanimité
Mémoire et Patrimoine de Fures et Tullins	200,00 €	Unanimité
Miss Excellence Rhône Alpes	1 000,00 €	Unanimité ; 1 élue ne participant pas au vote : Stéphanie BESSET
MJC du Pays de Tullins	161 000,00 €	Unanimité ; 2 élus ne participant pas au vote : Frank PRESUMEY et Xavier HEDOU
Ouled-Driss Tullins	500,00 €	Unanimité
Passiflore	5 700,00 €	Unanimité
S. Eau S. Environnement - Sécurité de Tullins	400,00 €	Unanimité
Total	194 705,00 €	Unanimité

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-6-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	Montant attribué	Vote
Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) - Union Pêcheurs Tullins-Fures	850,00 €	Unanimité
Aïkido Koyama Tullins	650,00 €	Unanimité
Amicale Sportive de Tullins Fures Basket Ball	14 000,00 €	Unanimité ; 3 élus ne participant pas au vote : Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT et Xavier HEDOU
Association Sportive de Tullins Fures Football	6 800,00 €	Unanimité
Association Sportive du Collège Condorcet	1 000,00 €	Unanimité
Club Spéléo Canyon Tullins	300,00 €	Unanimité
Coureurs du Monde en Isère - CMI	8 700,00 €	Unanimité
Hypocamp'club Natation	3 400,00 €	Unanimité ; 2 élus ne participant pas au vote : Florian GRENIER et Yann GUELY
Japan Karaté Tullins Fures	1 300,00 €	Unanimité
Jeunes Sapeurs-Pompiers Tullins	950,00 €	Unanimité
Judo Club Tullins Fures	2 300,00 €	Unanimité
La Vaillante Tullinoise	5 000,00 €	Unanimité
Pétanque Club Tullins Fures	500,00 €	Unanimité
Rugby Touch Tullins	1 000,00 €	Unanimité
Tennis Club Tullins	5 500,00 €	Unanimité
TUF Volley	600,00 €	Unanimité ; 1 élu ne participant pas au vote : Florian GRENIER
Union Athlétique Tullins Fures Rugby	12 300,00 €	Unanimité
Union Cycliste Tullins Fures	400,00 €	Unanimité
Total	65 550,00 €	Unanimité

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 2 avril 2024
Le Maire

